

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE 08 décembre 2006

En exercice : ...35
Présents :32
Titulaires :29
Suppléants :3
Pouvoirs :3
Absents :3

Convocation adressée à chaque délégué et suppléant le 27 novembre 2006 pour la session ordinaire du vendredi 08 décembre 2006.

L'an deux mil six, le vendredi 08 décembre 2006, à vingt heures trente, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Haute Vallée de l'Ognon, désignés par leur Conseil Municipal, se sont réunis à la Salle Polyvalente de Fresse, sous la Présidence de M. CUYNET Daniel, Président,

Etaient Présents:

- Monsieur CUYNET Daniel, Président, Mrs DAGUE Alain, LINDER Paul, Vice-présidents, Mr BEURIER Patrice, Mme LAMBOLEY Marie-Louise, Mrs SEGUIN Michel, Mmes JEANBLANC Odile, Mrs CARDOT Maurice, M. CLAUDEL Hubert GUERRE Christian, BRULTEY Roger, Mmes GRANDGIRARD Janine, DAVIOT Rose-Marie, FRESLIER Marie-Claire, Mrs CHATELOT Henri, PINOT Régis, Mmes MAIROT Marie-Ange, POULMAR Gilberte, M. TACHET Jean-Claude, Mrs TOILLON Gérard, BERTRAND Yves, LANDRY-CHAPITEY Maurice, GILLET Denis, HENNEQUIN Michel, Mme GATSCHINE -HENNEQUIN Marie, Mrs GRANDMOUGIN Jean-Pierre, BRESSON Michel, SAINTIGNY Henri, SARRE Vincent

Absents représentés par délégués suppléants :

- M. MOUGENOT Bernard qui donne pouvoir à M.VERNIER Jean-Louis
- Mme VALDENNAIRE Sylviane qui donne pouvoir à M.TOURDOT Roger
- M.NOEL Rémy qui donne pouvoir à GRANDGIRARD Michel

Absents :

- M. PERNOT Jean- M. GROSJEAN Stéphane, M. LALLOZ Jacques,

Madame GATSCHINE-HENNEQUIN Marie a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Monsieur le Président souhaite la bienvenue à tous les Membres du Conseil Communautaire. En préambule, M.CUYNET tient à remercier M. Michel VUILLAUME, qui quitte ses fonctions pour raisons de santé, du travail effectué en tant que représentant de la commune de Belonchamp au sein du bureau et du conseil communautaire de la CCHVO. Il souhaite la bienvenue à Vincent SARRE, conseiller municipal, qui le remplace.

PRESCRIPTION DE L'ELABORATION DES CARTES COMMUNALES

Dans le cadre du PGD (Axe I : Améliorer le cadre de vie et faciliter l'accueil de nouvelles populations), la mise en place des documents d'urbanisme est spécifiée à l'axe I (Mettre en place une politique d'habitat). Par conséquent, le Président propose de lancer l'élaboration de cartes communales pour toutes les communes de la CCHVO sauf Melisey dont le PLU est à l'étude.

Cette procédure correspond donc à l'élaboration de onze documents, en collaboration avec les services de l'Etat et le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges. Après une première réunion d'information avec les maires pour une prise de contact avec la DDE, le cahier des charges de consultation d'un bureau d'études est en cours de réalisation et sera envoyé aux candidats dans les prochaines semaines.

Le Conseil Communautaire prescrit l'élaboration des cartes communales, en collaboration avec le Préfet, les services de l'Etat et les autres partenaires et autorise le Président à solliciter une dotation d'Etat dans le cadre de la Dotation Globale de Décentralisation.

APPROBATION DE LA MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT MIXTE DU PAYS DES VOSGES SAONOISES

Le Pays des Vosges Saônoises, en séance du 19 octobre 2006, a adopté à l'unanimité la modification de l'article 5 de ses statuts à savoir que le siège sera dorénavant situé 15, rue de la Métairie à Lure. Chaque membre du syndicat mixte doit maintenant délibérer pour valider ce changement.
Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité cette modification des statuts.

ANNULLATIONS ET REDUCTIONS TITRES ORDURES MENAGERES

Le Président présente les demandes d'annulation (252 €) et de réduction (51 €) sur la facturation des ordures ménagères 2006;
Le conseil communautaire accepte le total des annulations et réductions d'un montant total de 303 €;

AUTORISATION SIGNATURE CONVENTION DENEIGEMENT (Déchetterie de Ternuay)

Le Président rappelle au conseil communautaire qu'à compter du 1^{er} octobre 2006 la C.C.H.V.O. assure le fonctionnement de la déchetterie de TERNUAY, et qu'il convient pendant la période hivernale de procéder à son déneigement. Le conseil communautaire autorise le Président à signer une convention avec la S.A.R.L. HENRY de Ternuay.

DECISION MODIFICATIVE BUDGET ANNEXE ORDURES MENAGERES

Le conseil communautaire accepte la proposition du Président d'effectuer un virement de crédits :

Article 6554 – Contributions aux organismes de regroupement	- 2 000 €
Article 6411 - Personnel Titulaire	+ 2 000 €

DECISION MODIFICATIVE N°04 OUVERTURE DE CREDITS CHAPITRE 024

Suite à la vente du photocopieur et sur demande du receveur municipal il est nécessaire d'effectuer également une décision modificative de la manière suivante :

R 024 – Produits des cessions d'immobilisations :	+ 1 400 €
D 2183 - Matériel de bureau et informatique	- 1 400 €
R 775 – Produits des cessions des immobilisations	+ 1 400 €

QUESTIONS DIVERSES

Gymnase de Saint-Barthélemy : Après la présentation des deux offres de M.GONZALES concernant une possibilité de rénovation de l'existant ou d'extension dans la longueur en commission et en bureau, il a été demandé à M.GONZALES de fournir une troisième proposition, reprenant l'extension dans la longueur mais également la destruction et reprise intégrale de la partie vestiaires comme dans le cas de l'offre de rénovation sans extension. Cette troisième offre s'accompagne d'un plan de façade de l'extension éventuelle. Les trois propositions et les coûts s'y rapportant sont transmis aux conseillers communautaires. Le Président propose aux conseillers de réfléchir à tout cela sereinement. Une décision sera prise au prochain conseil pour choisir quelle option aura privilégié le conseil.

Mise en place du Site Internet : La société TOROP, basée à Vesoul, propose ses services à la CCHVO pour la mise en place d'un site Internet. Cette réalisation est inscrite dans l'axe II du PGD (Soutenir le développement de l'économie locale). Estimée au départ à 10 000 €, l'investissement sera moins conséquent. Le devis final atteint 7242 € : 2100 € pour la création du site Internet, 3 600 € pour la création de 12 mini-sites pour les communes, 1242 € de location pour le serveur afin d'héberger le SIG et 300 € pour l'installation du serveur.

S.I.G. : L'opération SIG se poursuit. Après la rencontre avec la société Géosphère pour une démonstration de leur logiciel Géoconcept, un cahier des charges a été envoyé à plusieurs prestataires. La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 22 décembre. Les investissements restants pourront entrer dans l'enveloppe de la première tranche. En effet, l'économie réalisée sur l'achat du traceur (10 000 €) et sur la lambertisation (+ de 30 000 €) rendent les sommes prévues pour la deuxième tranche superflues. Il reste actuellement 37112 € de crédits sur la première tranche : ils seront consommés pour le site Internet (7242

€ HT), l'achat de licences de diffusion de données à l'IGN (7305 € HT) et enfin l'achat du logiciel SIG (premier devis à 20 376 € HT). Il resterait un reliquat de 2189 €.

Nouvelle politique APPUI + : Le contrat APPUI + sera lancé à partir de 2007. A partir de l'an prochain, le contrat APPUI + sera lancé par le Conseil Général. Il propose une aide d'un montant de 50 € par habitant si le contrat est signé avant le 31/12/2007 avec dégressivité les années suivantes. Les deux contrats APPUI et APPUI+ peuvent se chevaucher, en sachant que les actions entrant dans APPUI devront être closes au 31 décembre 2008 sous peine de perte de subvention. La méthode préparatoire pour la signature d'APPUI + sera menée en concertation avec Action 70 et les services du Conseil Général. La première étape est le diagnostic. Il ne s'agit pas là de refaire un PGD exhaustif, le nôtre étant encore récent. Il s'agit plutôt de réactualiser les données disponibles et de refaire un tour de table avec les différents acteurs de la vie du territoire afin de faire ressortir les atouts et faiblesses de l'espace communautaire.

Animation Espace Numérique : Le président rappelle que la CCHVO a rencontré différents animateurs potentiels, ainsi que le foyer rural de Servance et l'Association les Médianauts courant novembre. Dans un premier temps, aucune modification n'est prévue à l'animation existante sur Servance. Pour l'animation à Melisey, l'animation est confiée à la Mission Locale pour l'Emploi. L'animation commencera le 6 février 2007 avec 5 créneaux de deux heures hebdomadaires. Chaque cycle de formation dure 12 heures réparties sur six semaines. Deux cycles de formation sont prévus avant fin juin. Un projet d'animation et de fonctionnement sera envoyé au Pays pour validation afin de commander le matériel pour une installation en janvier dans les deux salles au dessus des locaux de la CCHVO.

Ordures Ménagères : Monsieur le Président rend compte du pourcentage des impayés des ordures ménagères 2005 : 1.32 % soit 4 853.30 € - au 15 novembre 2006 sur OM 2006 : 7.62 % soit 31 338.24 €

Projet de Services du Pays des Vosges Saônoises : Après la réunion organisée avec les maires le 5 décembre, un certain nombre de projets ont été retenus. Ils pourront intégrer la politique du Pays de soutien aux services publics. Une étude avait été menée en 2006. Cela avait débouché sur l'identification de six axes structurants.

Les projets retenus suite à la réunion sont :

- En priorité 1 : Le gymnase de Saint-Barthélemy et l'extension de l'Espace Public Numérique
- En priorité 2 : la réflexion sur l'hébergement des personnes âgées, la mise en place de relais services publics et une réflexion sur le périscolaire et la petite enfance.
- Enfin, des services pourront être créés rapidement si le besoin s'en fait sentir : un système de transport à la demande et la mise en place du bébébus.

Visite du MARPA de Combeaufontaine : La visite du MARPA de Combeaufontaine par la commission Cadre de vie a été repoussée. Initialement prévue le 20 décembre, la visite est repoussée au 5 janvier 2007 en raison de l'indisponibilité de plusieurs membres de la commission. Une convocation sera adressée à tous les intéressés. La visite est également ouverte aux personnes qui ne sont pas dans la commission mais qui sont intéressés par cette problématique.

Prochain conseil communautaire prévu à SERVANCE fin janvier 2007.

Vu le Président, D. CUYNET